



# Un changement de logiciel va faire déborder les prisons

**BERNE** Pris de court par un nouveau système informatique, le Canton doit placer des détenus dans des conteneurs.

Le canton de Berne doit aménager en urgence des places de détention dans des conteneurs sur le site de la prison de Berthoud. Une quarantaine de lits sont prévus pour un coût de plus de 5,5 millions de francs. La hausse générale de la population carcérale en Suisse y est pour quelque chose, mais pas seulement.

Les autorités bernoises font savoir ce jeudi que le changement d'un système informatique a largement contribué à cette situation. Pour bien comprendre, il faut savoir qu'en Suisse, les amendes non payées malgré les poursuites peuvent être converties en jours d'emprisonnement. Début 2023, un nouveau système informatique de gestion a été installé dans l'administration bernoise et a provoqué des retards dans l'encaissement des amendes. Environ 10'000 dossiers doivent être traités à ce jour. «L'expérience montre qu'une peine privative de liberté devra être exécutée dans environ un quart des cas», précise le Canton.



Comme les amendes non payées sont soumises à un délai de prescription, 80 personnes ont déjà échappé à la sanction à cause de ce couac. Les autorités sont donc pressées de pouvoir liquider ces cas. Une vague de peines de courte durée va ainsi bientôt déferler sur les prisons bernoises, qui sont incapables d'y faire face. «Au 1er mai, le taux d'occupation des établissements pénitentiaires était de 103%. Il atteignait même 113% pour les prisons régionales de Berne, Bienne, Berthoud et Thoune.» Les places provisoires à Berthoud sont dès lors nécessaires pour «éviter d'autres prescriptions», explique le Canton.

**JULIEN BAUMANN**